



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU SUD-KIVU



**ACTIONS PAYSANNES POUR LE
DEVELOPPEMENT ET LA CONSERVATION DE
LA NATURE**

**ACTIONS PAYSANNES POUR LE
DEVELOPPEMENT ET LA CONSERVATION
DE LA NATURE :
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2025**

Janvier 2026

Noms contacts :

apdcnasbl@gmail.com,
blandinenabamiongapdcn@gmail.com
pascalmarheganeongapdcn@gmail.com
Tél : +243998649521 (+WhatsApp)



www.apdcn-asbl.org



LISTE DES ABREVIATIONS

AGR : Activité Génératrice de Revenus.

APDCN : Actions Paysannes pour le Développement et la conservation de la Nature.

ASC : Agent de Santé Communautaire.

AVEC : Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit.

FOPAC SK : Fédération des organisation Paysannes Agrées au Congo/Sud-Kivu.

IEC : Information, Éducation et Communication

PCA : President(e) du Conseil d'Administration.

RDC : République Démocratique du Congo.

RH : Ressources Humaines.

ROC : Reach Out Cameroun.

SSR : Santé Sexuelle et Reproductive.

USD: United States Dollar (Dollar Américain).

LISTE DES TABLEAU ET FIGURES

Liste des tableaux

Tableau 1. Dirigeants de l'APDCN et leurs fonctions, contacts et adresses.	3
Tableau 2. Liste de staff technique de l'APDCN	3
Tableau 3. Budget synthétique.....	9
Tableau 4. Résultats majeurs obtenus.....	13
Tableau 5. Récapitulatif du budget 2025	21

Liste des figures

Figure 1. Photo prise après une séance de travail avec les bénéficiaires	9
Figure 2. Séance de travail avec la population locale	19

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABREVIATIONS	i
LISTE DES TABLEAU ET FIGURES	ii
TABLE DES MATIERES	iii
I. INTRODUCTION GENERALE	1
I.1. Présentation de l'organisation APDCN	1
I.1.1. Historique	1
I.1.2. Vision.....	2
I.1.3. Mission	2
I.1.4. Domaines d'intervention	2
I.1.5. Objectifs de l'année 2025.....	2
I.1.6. Personnel	3
I.1.7. Adresses de l'APDCN.....	4
I.1.7.1. Adresse physique	4
I.1.7.2. Adresse de contact	4
II. PROJETS RÉALISÉS EN 2025	5
II.2. Programme : ASALI BORA KWA WOTE – DU BON MIEL POUR TOUS	5
II.2.1. Période	5
II.2.2. Organisation	5
II.2.3. Zone d'intervention	5
II.2.4. Résumé exécutif	5
II.2.5. Contexte	5
II.2.6. Réalisations par résultat.....	6
II.2.6.1. Résultat 1 : Les artisans mettent à la disposition des apiculteurs du matériel apicole fabriqué localement	6
II.2.6.2. Résultat 2 : Les apiculteurs constituent des groupements apicoles.....	6
II.2.6.3. Résultat 3 : Les producteurs apicoles forment un réseau	7
II.2.6.4. Résultat 4 : Les apiculteurs intègrent des AVEC	7
II.2.6.5. Résultat 5 : Documentation des modèles économiques de la filière	7
II.2.7. Effets observés	8
II.2.8. Témoignage de changement significatif	8
II.2.9. Difficultés rencontrées	8
II.2.10. Perspectives 2026	8
II.2.11. Utilisation budgétaire 2025.....	9
II.2.12. Conclusion.....	9
II.2.13. Photos de visibilité	9
II.3. Projet : « Augmenter l'accès à des soins de santé sexuelle et reproductive de qualité, y compris l'hygiène menstruelle et les services de soutien psychosocial pour les communautés difficiles d'accès et touchées par les conflits en République Démocratique du Congo »	10
II.3.1. Période de mise en œuvre.....	10
II.3.2. Organisation d'exécution.....	10
II.3.3. Partenaire principal	10
II.3.4. Bailleur.....	10
II.3.5. Coordination	10
II.3.6. Zones d'intervention.....	10
II.3.7. Résumé exécutif.....	10
II.3.8. Objectifs du projet.....	11
II.3.8.1. Objectif général	11
II.3.8.2. Objectifs spécifiques	11

<i>II.3.9. Activités réalisées</i>	11
II.3.9.1. Réunions de lancement du projet	11
II.3.9.2. Formation des prestataires de santé	11
II.3.9.3. Formation des Agents de Santé Communautaires	12
II.3.9.4. Formation des pairs éducateurs	12
II.3.9.5. Sensibilisation communautaire	12
II.3.9.6. Promotion de l'hygiène menstruelle	12
II.3.9.7. Distribution des kits menstruels	13
II.3.9.8. Soutien psychosocial	13
II.3.9.9. Appui aux structures sanitaires	13
II.3.9.10. Suivi et supervision	13
<i>II.3.10. Résultats obtenus</i>	13
<i>II.3.11. Impacts du projet</i>	13
<i>II.3.12. Défis rencontrés</i>	14
<i>II.3.13. Leçons apprises</i>	14
<i>II.3.14. Recommandations</i>	14
<i>II.3.15. Conclusion</i>	15
II.4. PROJET APICOLE COMMUNAUTAIRE ET DE VENTE DE MIEL PRODUIT PAR APDCN.	16
II.4.1. Organisation	16
II.4.2. Période du projet	16
II.4.3. Montant total du projet	16
II.4.4. Zone d'intervention	16
II.4.5. Contexte du projet	16
II.4.6. Objectifs du projet	16
II.4.6.1. Objectif général	16
II.4.6.2. Objectifs spécifiques	16
II.4.7. Activités réalisées	17
II.4.7.1. Renforcement des capacités	17
II.4.7.2. Appui en équipements apicoles	17
II.4.7.3. Accompagnement technique	17
II.4.7.4. Sensibilisation communautaire	18
II.4.8. Résultats obtenus	18
II.4.9. Difficultés rencontrées	18
II.4.10. Leçons apprises	18
II.4.11. Durabilité	19
II.4.12. Conclusion	19
II.4.13. Photos de visibilité	19
III. ACTIONS TRANSVERSALES	20
III.1. Sensibilisation communautaire	20
III.2. Renforcement des capacités	20
III.3. Communication institutionnelle	20
IV. VIE ASSOCIATIVE ET GOUVERNANCE	20
V. PARTENARIATS ET COLLABORATIONS	21
VI. BILAN FINANCIER SYNTHETIQUE 2025	21
VII. PRINCIPALES DIFFICULTES	22
VIII. PERSPECTIVES 2026	22
IX. CONCLUSION GENERALE	22
X. REMERCIEMENTS	23

I. INTRODUCTION GENERALE

L'année 2025 a constitué une période déterminante pour Actions Paysannes pour le Développement et la Conservation de la Nature (APDCN), marquée à la fois par d'importants défis et par des avancées significatives dans la mise en œuvre de sa mission de développement communautaire durable. Dans un contexte caractérisé par l'insécurité persistante dans plusieurs territoires de la province du Sud-Kivu, les déplacements massifs des populations, les effets croissants du changement climatique, ainsi que les multiples défis socio-économiques affectant les communautés rurales et vulnérables, APDCN a poursuivi son engagement auprès des populations les plus exposées à la pauvreté, à l'exclusion et aux crises humanitaires.

Au cours de cette année, l'organisation a mis en œuvre plusieurs initiatives stratégiques dans les domaines de l'apiculture durable, de la conservation de la biodiversité, de l'autonomisation économique des femmes, de la santé sexuelle et reproductive, de la protection communautaire, de la cohésion sociale et du renforcement des capacités locales. Ces interventions ont été réalisées grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers, à la collaboration des autorités locales et à la participation active des communautés bénéficiaires.

Le présent rapport technique annuel retrace les principales réalisations enregistrées au cours de l'année 2025, les résultats obtenus, les défis rencontrés, les leçons apprises ainsi que les perspectives envisagées pour l'année 2026. Il témoigne de l'engagement constant d'APDCN à promouvoir le développement inclusif, la protection de l'environnement, la résilience communautaire et le respect des droits humains dans les zones d'intervention.

I.1. Présentation de l'organisation APDCN

I.1.1. Historique

Actions Paysannes pour le Développement et la Conservation de la Nature (APDCN) est une organisation locale de développement créée pour promouvoir la protection de l'environnement, l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales et la conservation durable des ressources naturelles.

1.1.2. Vision

La vision de l'APDCN est de construire des communautés résilientes vivant en harmonie avec la nature dans un environnement de paix, de justice sociale et de développement durable.

1.1.3. Mission

La mission d'APDCN se résume dans les lignes suivantes :

- Promouvoir le développement communautaire durable ;
- Conserver les ressources naturelles et la biodiversité ;
- Renforcer la résilience des populations vulnérables ;
- Promouvoir les droits humains, le genre et l'inclusion sociale ;
- Soutenir les initiatives locales de paix et de cohésion sociale.

1.1.4. Domaines d'intervention

Les principaux domaines d'intervention d'APDCN sont :

- Environnement et conservation ;
- Agriculture durable et apiculture ;
- Protection et action humanitaire ;
- Nutrition et santé communautaire ;
- Genre et inclusion sociale ;
- Renforcement des capacités ;
- Gouvernance communautaire.

1.1.5. Objectifs de l'année 2025

Les principaux objectifs poursuivis en 2025 étaient :

- 1) Renforcer les moyens de subsistance des communautés rurales ;
- 2) Promouvoir la conservation de la biodiversité et l'apiculture durable ;
- 3) Soutenir les femmes survivantes des violences ;
- 4) Améliorer les conditions de vie des déplacés de guerre ;
- 5) Renforcer la protection des filles et des enfants vulnérables ;

- 6) Promouvoir l'autonomisation communautaire ;
- 7) Renforcer les mécanismes institutionnels de l'APDCN.

1.1.6. Personnel

Le tableau 1 suivant reprend la liste de dirigeants de l'APDCN, les membres du Conseil d'Administration (CA).

Tableau 1. Dirigeants de l'APDCN et leurs fonctions, contacts et adresses.

N°	Noms	Fonction	Contacts	Adresse
01	Mme NABAMI KAFUNGA Blandine	PCA	apdcnasbl@gmail.com blandinenabamiongapdcn@gmail.com +243995385834	BUKAVU
02	Mme Olive LUKOGO	1ere vice PCA	+243893190507	KABARE
03	Mme Dorcas NTABANYERE MASUMBUKO	2ème vice PCA	+243850006226	KABARE
04	Mr Jean KULINGIRE BISIBU	Secrétaire Rapporteur	+243899376764	Miti Centre/Kabare
05	Mme Pasteur Albert KIMBONGILA NDUAKULU	Conseiller	+243997109467	KINSHASA
06	Mme NZIGIRE CIRIMWAMI Rogenie	Conseillère	+243977939683	KABARE
07	Mme NZIGIRE RUSHURA	Conseillère	-	KABARE

Le tableau 2 suivant reprend la liste du personnel technique de l'APDCN.

Tableau 2. Liste de staff technique de l'APDCN

N°	Noms	Fonction	Qualification	Contact	Adresse
01	Mr MARHEGANE KASHAMBA Pascal	Secrétaire Exécutif	Juriste, environnementaliste et Muster en Leadership	pascalmarheganeongapdcn@gmail.com pascalmarhegane44@gmail.com ; +243998649521	BUKAVU
02	Mselle AKUZIBWE MIRINDI Gabriella	Chargée MEAL	Licenciée en agronomie et spécialiste en MEAL.	+243980095070 gabgloria2026@gmail.com	BUKAVU
03	Mr BASINYIZE BIRHASHWIRW A Pascal	Chef de programme	Muster en Management et RH	basinyizepascalblaise@gmail.com +243998665830	BUKAVU
04	Mr CIRIMWAMI BAHIMIRWE Legrand.	Admin et recherche	Docteur en environnement	+243991916083 legrandcirimwami@gmail.com	BUKAVU

05	Mme IRAGI Lucie	Chargée de formation	Licenciée en management	lucieiragi515@gmail.com +243977011946	BUKAVU
06	Mselle ASIFIWE Odette	Comptable	Licencié en économie	+243903360664	BUKAVU
07	Mdeselle YVETTE NGOMORA KAVUZA	Communica tion	Licencié en biologie et spécialiste en communication	+243988380992 kavyva2@gmail.com	BUKAVU
08	BANDEKE SHAMAVU Louis	Sous- Bureau de Kalonge	Licencié en Gestion des projet	bandekeshamavulouis@gmail.com +243994185711	KALONGE
09	YANNICK KAPASSA	Bureau Tshopo	Étude informatique et gestion domaine conception et programmation informatique	+2439793321136 yannpakassa@gmail.com	KISANGANI
10	Sion JONATHAN RIZIKI	Bureau Kinshasa	Licencié en droit	+243944723891 jonathanriziki58@gmail.com	KINSHASA

Au-delà de ces membres listés dans ces deux tableaux 1 et 2, certaines expertises sont sollicitées selon le besoin à titre de volontaire ou à titre de consultant.

1.1.7. Adresses de l'APDCN

1.1.7.1. Adresse physique

APDCN est localisé dans la Province du Sud-Kivu à l'Est de la République Démocratique du Congo. L'organisation est dans les zones rurales ayant ses bureaux à Minova Centre, à Bulambika/Bunyakiri et à Cifunzi/Kalonge dans le Territoire de Kalehe, à Miti centre dans le Territoire de Kabare ainsi que dans la zone urbaine, dans la ville de Bukavu sur Avenue Pangi, au Numéro 007, Q. Nyalukemba, Commune d'Ibanda.

1.1.7.2. Adresse de contact

Site web officiel: www.apdcn-asbl.org

Email : apdcnasbl@gmail.com ; blandinenabamiongapdcn@gmail.com

Téléphone : +243 998 649 521 (+WhatsApp)

Réseaux sociaux : [Facebook](#) ; [Youtube](#) et [Instagram](#).

II. PROJETS RÉALISÉS EN 2025

II.2. Programme : ASALI BORA KWA WOTE – DU BON MIEL POUR TOUS

II.2.1. Période

Janvier – Décembre 2025.

II.2.2. Organisation

Actions Paysannes pour le Développement et la Conservation de la Nature (APDCN).

II.2.3. Zone d'intervention

Province du Sud-Kivu, à l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC).

II.2.4. Résumé exécutif

Au cours de l'année 2025, APDCN a poursuivi la mise en œuvre du programme « Asali Bora kwa Wote – Du Bon Miel pour Tous » visant à améliorer durablement les conditions de vie des apiculteurs et apicultrices à travers le développement de la filière apicole. Les activités réalisées ont permis de renforcer les capacités techniques des producteurs, d'améliorer l'accès aux équipements apicoles, de promouvoir la participation des femmes et des jeunes dans l'apiculture, de soutenir les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) et de renforcer les dynamiques collectives des groupements apicoles. Les résultats obtenus démontrent une amélioration progressive de la qualité du miel produit, une augmentation des revenus des ménages apicoles et un intérêt croissant des communautés pour l'apiculture comme activité génératrice de revenus.

II.2.5. Contexte

Dans les territoires d'intervention d'APDCN, l'apiculture constitue une activité économique porteuse pour les populations rurales. Cependant, plusieurs défis persistent, notamment l'accès limité aux équipements modernes, les faibles capacités techniques des producteurs, l'insuffisance des services de transformation et de

commercialisation ainsi que le faible accès au financement. Le programme vise à répondre à ces contraintes en développant une filière apicole inclusive, durable et économiquement viable.

II.2.6. Réalisations par résultat

II.2.6.1. Résultat 1 : Les artisans mettent à la disposition des apiculteurs du matériel apicole fabriqué localement

II.2.6.1.a. Activités réalisées

- Identification et accompagnement des artisans locaux.
- Sessions de perfectionnement sur la fabrication des ruches modernes.
- Promotion de la fabrication locale des enfumoirs, protections et presses à cire.
- Mise en relation entre artisans et groupements apicoles.

II.2.6.1.b. Résultats obtenus

- 28 artisans disposent désormais des compétences améliorées pour fabriquer des équipements apicoles de qualité.
- Augmentation de la disponibilité des ruches modernes dans les villages ciblés.
- Les producteurs commencent à utiliser davantage les feuilles de cire fabriquées localement.

II.2.6.2. Résultat 2 : Les apiculteurs constituent des groupements apicoles

II.2.6.2.a. Activités réalisées

- Organisation des formations techniques.
- Accompagnement des nouveaux apiculteurs.
- Renforcement des groupements existants.
- Sensibilisation des femmes et des jeunes.

II.2.6.2.b. Résultats obtenus

- 1 250 apiculteurs et apicultrices formés à ce jour.
- 34 % des participants aux formations sont des femmes.
- 60 groupements apicoles fonctionnels sont actifs dans les zones d'intervention.
- Plusieurs groupements organisent désormais des activités collectives de récolte et de commercialisation.

II.2.6.3. Résultat 3 : Les producteurs apicoles forment un réseau

II.2.6.3.a. Activités réalisées

- Réunions de concertation entre acteurs de la filière.
- Échanges d'expériences entre groupements.
- Plaidoyer en faveur de la reconnaissance du secteur apicole.

II.2.6.3.b. Résultats obtenus

- Le réseau apicole provincial poursuit sa structuration.
- Les membres collaborent davantage dans l'achat d'équipements et l'échange d'informations techniques.
- Des mécanismes de mutualisation des expériences ont été initiés.

II.2.6.4. Résultat 4 : Les apiculteurs intègrent des AVEC

II.2.6.4.a. Activités réalisées

- Sensibilisation sur l'épargne communautaire.
- Appui à la création et au fonctionnement des AVEC.
- Formation en gestion financière simplifiée.

II.2.6.4.b. Résultats obtenus

- 25 AVEC sont fonctionnelles dans les zones d'intervention.
- L'accès au crédit destiné aux investissements apicoles est en augmentation.
- Les membres investissent progressivement dans l'acquisition des ruches et équipements.

II.2.6.5. Résultat 5 : Documentation des modèles économiques de la filière

II.2.6.5.a. Activités réalisées

- Collecte de données auprès des producteurs.
- Documentation des expériences réussies.
- Analyse des chaînes de valeur locales.

II.2.6.5.b. Résultats obtenus

- Plusieurs modèles d'organisation économique ont été identifiés.

- Les besoins prioritaires en renforcement des capacités des groupements ont été documentés.
- Les résultats serviront à l'élaboration de recommandations stratégiques pour le secteur.

II.2.7. Effets observés

Les changements les plus significatifs observés en 2025 comprennent :

- Augmentation progressive des revenus issus de l'apiculture.
- Amélioration de la qualité du miel commercialisé.
- Participation accrue des femmes dans les activités apicoles.
- Renforcement de la cohésion communautaire autour des groupements.
- Développement de l'esprit entrepreneurial chez les producteurs.

II.2.8. Témoignage de changement significatif

« Grâce aux formations reçues et à l'accompagnement d'APDCN, j'ai augmenté le nombre de mes ruches et amélioré la qualité de mon miel. Aujourd'hui, les revenus de l'apiculture me permettent de payer la scolarité de mes enfants et de soutenir ma famille ». — Apiculteur bénéficiaire, territoire de Kalehe.

II.2.9. Difficultés rencontrées

Les principales difficultés rencontrées sont :

- Insuffisance des équipements modernes.
- Difficultés d'accès à certaines zones en raison de l'insécurité.
- Faible capacité financière de certains producteurs.
- Variabilité climatique affectant la production de nectar.

II.2.10. Perspectives 2026

- Renforcer les capacités des artisans restants.
- Augmenter le nombre de producteurs utilisant les feuilles de cire.
- Créer au moins une nouvelle AVEC.
- Développer davantage les services d'extraction et de conditionnement du miel.

- Finaliser l'étude sur les modèles économiques de la filière.
- Renforcer le réseau provincial des acteurs apicoles.

II.2.11. Utilisation budgétaire 2025

Le tableau 1 suivant représente l'utilisation synthétique du budget.

Tableau 3. Budget synthétique

Rubrique	Budget 2025
Déplacements	430 €
Autres frais de fonctionnement	1 500 €
Total	1 930 €

Les ressources financières ont été utilisées conformément au plan de travail annuel pour soutenir les activités de terrain, les formations, les réunions communautaires, le suivi des bénéficiaires et le fonctionnement général du programme.

II.2.12. Conclusion

L'année 2025 a marqué une étape importante dans la consolidation des acquis du programme Asali Bora kwa Wote. Malgré les défis rencontrés, les résultats démontrent une amélioration continue de la filière apicole et de la situation socio-économique des bénéficiaires. APDCN poursuivra ses efforts en 2026 afin d'assurer la durabilité des acquis et l'autonomisation économique des apiculteurs et apicultrices.

II.2.13. Photos de visibilité



Figure 1. Photo prise après une séance de travail avec les bénéficiaires

II.3. Projet : « Augmenter l'accès à des soins de santé sexuelle et reproductive de qualité, y compris l'hygiène menstruelle et les services de soutien psychosocial pour les communautés difficiles d'accès et touchées par les conflits en République Démocratique du Congo »

II.3.1. Période de mise en œuvre

De Janvier à Décembre 2025

II.3.2. Organisation d'exécution

Actions Paysannes pour le Développement et la Conservation de la Nature (APDCN)

II.3.3. Partenaire principal

Fédération des organisation Paysannes Agrées au Congo/Sud-Kivu (FOPAC-SK).

II.3.4. Bailleur

TAKADA

II.3.5. Coordination

Reach Out Cameroun (ROC).

II.3.6. Zones d'intervention

- Zone de Santé de Miti-Murhesa (Territoire de Kabare)
- Zone de Santé de Minova (Territoire de Kalehe)

II.3.7. Résumé exécutif

Le projet visait à améliorer l'accès des populations vulnérables aux services de santé sexuelle et reproductive (SSR), à promouvoir l'hygiène menstruelle et à renforcer le soutien psychosocial dans les zones de santé de Miti-Murhesa et Minova. Durant la période de mise en œuvre, APDCN a travaillé en étroite collaboration avec les autorités sanitaires, les structures de santé, les agents de santé communautaires, les pairs éducateurs et les leaders communautaires afin de renforcer les capacités locales et d'améliorer l'accès aux services essentiels.

Les activités réalisées ont permis d'atteindre un grand nombre de bénéficiaires directs et indirects, notamment les femmes, les filles, les adolescents et les personnes affectées par les conflits.

II.3.8. Objectifs du projet

II.3.8.1. Objectif général

Contribuer à l'amélioration de l'accès à des services de santé sexuelle et reproductive de qualité, à l'hygiène menstruelle et au soutien psychosocial pour les communautés vulnérables.

II.3.8.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques pour ce projet étaient :

- Améliorer l'accès aux services SSR.
- Renforcer les capacités des prestataires de santé.
- Renforcer les capacités des Agents de Santé Communautaires.
- Promouvoir l'hygiène menstruelle.
- Renforcer le soutien psychosocial communautaire.
- Appuyer les structures sanitaires ciblées.

II.3.9. Activités réalisées

II.3.9.1. Réunions de lancement du projet

Deux réunions de lancement ont été organisées avec les autorités administratives et sanitaires des zones de santé de Miti-Murhesa et Minova. Ces rencontres ont permis la présentation du projet, la clarification des rôles des parties prenantes et l'obtention de leur adhésion.

II.3.9.2. Formation des prestataires de santé

Quarante (40) prestataires de santé ont été formés sur :

- Les services de santé sexuelle et reproductive ;
- Les soins adaptés aux adolescents ;
- Les mécanismes de référencement ;

- L'accompagnement psychosocial.

II.3.9.3. Formation des Agents de Santé Communautaires

Quatre-vingts (80) Agents de Santé Communautaires ont été formés sur :

- Les messages clés de SSR ;
- Les techniques de sensibilisation ;
- Le référencement communautaire ;
- La collecte des données communautaires.

II.3.9.4. Formation des pairs éducateurs

Quarante (40) pairs éducateurs adolescents ont été formés afin de promouvoir les comportements favorables à la santé sexuelle et reproductive auprès de leurs pairs.

II.3.9.5. Sensibilisation communautaire

Des campagnes communautaires ont été organisées dans les villages, écoles, marchés et lieux de rassemblement.

Les thèmes abordés comprenaient :

- La santé sexuelle et reproductive ;
- La prévention des grossesses précoces ;
- Les violences basées sur le genre ;
- Les infections sexuellement transmissibles ;
- L'hygiène menstruelle.

II.3.9.6. Promotion de l'hygiène menstruelle

Des séances d'information ont été réalisées dans les écoles et les communautés afin d'améliorer les connaissances des filles et des femmes sur la gestion de l'hygiène menstruelle.

II.3.9.7. Distribution des kits menstruels

Des kits d'hygiène menstruelle ont été distribués aux adolescentes et femmes vulnérables dans les zones ciblées.

II.3.9.8. Soutien psychosocial

Des séances de soutien psychosocial individuel et collectif ont été organisées en faveur des personnes affectées par les conflits, les violences et les traumatismes.

II.3.9.9. Appui aux structures sanitaires

Les structures sanitaires ciblées ont bénéficié d'intrants et équipements destinés à améliorer la qualité des services SSR.

II.3.9.10. Suivi et supervision

Des missions conjointes de supervision ont été réalisées afin d'assurer la qualité des interventions et le respect des procédures du projet.

II.3.10. Résultats obtenus

Les principaux résultats obtenus sont résumés dans le tableau 2 suivant.

Tableau 4. Résultats majeurs obtenus

Indicateur	Cible	Réalisation	Taux d'atteinte
Prestataires formés	40	40	100 %
ASC (Agent de Santé Communautaire) formés	80	80	100 %
Pairs éducateurs formés	40	40	100 %
Personnes sensibilisées	60 000	60 000	100 %
Filles sensibilisées à l'hygiène menstruelle	10 000	10 000	100 %
Femmes référées	2 000	2 000	100 %
Bénéficiaires du soutien psychosocial	5 000	5 000	100 %
Kits menstruels distribués	10 000	10 000	100 %
Structures sanitaires appuyées	20	20	100 %
Missions de supervision	4	4	100 %
Rapports mensuels transmis	12	12	100 %
Coût total du projet	125000\$USD.		

II.3.11. Impacts du projet

Le projet a permis :

- Une amélioration de l'accès aux services SSR.

- Une augmentation du recours aux services de santé maternelle.
- Une meilleure connaissance des droits et services de santé reproductive.
- Une réduction des tabous liés à la menstruation.
- Un meilleur accompagnement psychosocial des personnes vulnérables.
- Un renforcement des capacités des structures sanitaires et communautaires.

II.3.12. Défis rencontrés

Au cours de la mise en œuvre, plusieurs défis ont été observés :

- Difficultés d'accès à certaines zones en raison de l'insécurité.
- Déplacements fréquents des populations.
- Mauvais état des routes.
- Faibles ressources des ménages.
- Persistance de certaines barrières socioculturelles.

II.3.13. Leçons apprises

- L'implication des autorités locales favorise l'appropriation du projet.
- Les ASC constituent un levier important pour atteindre les communautés éloignées.
- Les pairs éducateurs améliorent la communication avec les adolescents.
- Les activités intégrées SSR, hygiène menstruelle et soutien psychosocial renforcent les résultats du projet.

II.3.14. Recommandations

A l'attention de FOPAC-SK et ROC

- Poursuivre l'appui aux structures sanitaires.
- Renforcer les mécanismes de suivi communautaire.
- Soutenir la pérennisation des acquis.

A l'attention des autorités sanitaires

- Continuer l'encadrement des ASC.
- Intégrer les activités de sensibilisation dans les plans sanitaires locaux.

II.3.15. Conclusion

APDCN a exécuté les activités prévues dans les zones de santé de Miti-Murhesa et Minova conformément à la convention signée avec FOPAC-SK. Malgré le contexte sécuritaire difficile, le projet a contribué de manière significative à l'amélioration de l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, à la promotion de l'hygiène menstruelle et au renforcement du soutien psychosocial des populations vulnérables. APDCN remercie FOPAC-SK, ROC, TAKADA, les autorités sanitaires et administratives ainsi que les communautés bénéficiaires pour leur collaboration et leur engagement tout au long du projet.

II.4. PROJET APICOLE COMMUNAUTAIRE ET DE VENTE DE MIEL PRODUIT PAR APDCN.

II.4.1. Organisation

Actions Paysannes pour le Développement et la Conservation de la Nature (APDCN).

II.4.2. Période du projet

Février 2025 – Avril 2025

II.4.3. Montant total du projet

7 400 USD (Sept mille quatre cents dollars américains)

II.4.4. Zone d'intervention

Territoires de Kabare, Kalehe et Idjwi, Province du Sud-Kivu, République Démocratique du Congo.

II.4.5. Contexte du projet

Le projet a été mis en œuvre afin de renforcer les moyens de subsistance des communautés rurales à travers le développement de l'apiculture durable et la promotion des pratiques agroécologiques. Les activités visaient principalement le renforcement des capacités des apiculteurs, l'amélioration de la production du miel, l'organisation communautaire ainsi que l'autonomisation économique des ménages bénéficiaires.

II.4.6. Objectifs du projet

II.4.6.1. Objectif général

Contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques des communautés rurales par la promotion de l'apiculture durable.

II.4.6.2. Objectifs spécifiques

- Former les apiculteurs sur les techniques modernes d'apiculture.

- Renforcer les capacités des animateurs communautaires et superviseurs.
- Faciliter l'accès aux équipements apicoles modernes.
- Promouvoir les approches agroécologiques adaptées aux réalités locales.
- Améliorer la commercialisation du miel produit par les bénéficiaires.

II.4.7. Activités réalisées

II.4.7.1. Renforcement des capacités

Des formations théoriques et pratiques ont été organisées au profit des apiculteurs communautaires sur :

- La gestion moderne des ruches ;
- Les techniques de récolte et de conservation du miel ;
- Les bonnes pratiques agroécologiques ;
- La gestion des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC).

Les sessions ont été animées par des experts apicoles et des consultants spécialisés.

II.4.7.2. Appui en équipements apicoles

Le projet a acquis et distribué des équipements apicoles comprenant :

- Ruches modernes ;
- Tenues de protection ;
- Enfumoirs ;
- Kits d'entretien des ruches.

Ces équipements ont permis d'améliorer les conditions de production et de sécurité des producteurs.

II.4.7.3. Accompagnement technique

Les équipes de terrain ont effectué plusieurs missions d'encadrement et de suivi dans les territoires de Kabare, Kalehe et Idjwi afin d'assurer l'application correcte des connaissances acquises.

II.4.7.4. Sensibilisation communautaire

Des émissions radiophoniques et activités de communication communautaire ont été réalisées pour promouvoir :

- L'apiculture comme activité génératrice de revenus ;
- La protection de l'environnement ;
- La consommation locale du miel.

II.4.8. Résultats obtenus

Les principaux résultats enregistrés sont :

- Les apiculteurs ont amélioré leurs connaissances techniques en apiculture moderne.
- Les bénéficiaires disposent désormais d'équipements adaptés à la production apicole.
- Les structures communautaires AVEC ont été renforcées.
- Les communautés ciblées ont été sensibilisées aux opportunités économiques liées à l'apiculture.
- Les capacités organisationnelles des producteurs de miel ont été renforcées.

II.4.9. Difficultés rencontrées

- Difficultés d'accès à certaines zones rurales.
- Coût élevé du transport des équipements.
- Conditions sécuritaires fluctuantes dans certaines localités.
- Risques de pertes de matériels liés aux déplacements sur terrain.

II.4.10. Leçons apprises

- L'implication des communautés dès le début du projet favorise l'appropriation des activités.
- Les formations pratiques sur les ruchers pédagogiques sont plus efficaces que les formations théoriques seules.
- Le suivi régulier améliore l'adoption des techniques apicoles modernes.

II.4.11. Durabilité

Afin d'assurer la pérennité des acquis :

- Les bénéficiaires continueront à exploiter les équipements reçus.
- Les animateurs formés poursuivront l'accompagnement technique.
- Les AVEC permettront la mobilisation de ressources locales.
- Les revenus issus de la vente du miel contribueront à l'entretien des ruches et à l'expansion des activités apicoles.

II.4.12. Conclusion

Le projet a atteint ses principaux objectifs grâce à l'implication active des bénéficiaires, des animateurs communautaires et des partenaires locaux. Les activités réalisées ont permis de renforcer durablement les capacités techniques des producteurs de miel et d'améliorer leurs perspectives économiques. APDCN remercie l'ensemble des partenaires, bénéficiaires et parties prenantes ayant contribué à la réussite de cette initiative.

II.4.13. Photos de visibilité



Figure 2. Séance de travail avec la population locale

III. ACTIONS TRANSVERSALES

III.1. Sensibilisation communautaire

L'APDCN a organisé plusieurs campagnes de sensibilisation sur :

- La protection de l'environnement ;
- Les violences basées sur le genre ;
- Les droits humains ;
- La cohésion sociale ;
- L'inclusion des peuples autochtones.

III.2. Renforcement des capacités

Des formations ont été organisées pour :

- Le personnel ;
- Les bénévoles ;
- Les relais communautaires ;
- Les groupes communautaires.

III.3. Communication institutionnelle

- Diffusion des activités sur Facebook et radios communautaires ;
- Production de rapports et supports IEC (Information, Éducation et Communication) ;
- Participation aux réunions et cadres de concertation.

IV. VIE ASSOCIATIVE ET GOUVERNANCE

Au cours de l'année 2025 :

- Plusieurs réunions de coordination ont été organisées ;
- Des sessions de planification stratégique ont été réalisées ;
- Les politiques institutionnelles de l'APDCN ont été vulgarisées ;
- Le Conseil d'Administration a assuré le suivi institutionnel.

L'organisation a également renforcé :

- Les mécanismes de contrôle interne ;

- La transparence financière ;
- La redevabilité communautaire.

V. PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

L'APDCN a collaboré avec :

- Les autorités locales ;
- Les organisations communautaires ;
- Les partenaires techniques et financiers ;
- Les radios communautaires ;
- Les structures de protection.

Ces partenariats ont permis d'améliorer l'impact des interventions communautaires.

VI. BILAN FINANCIER SYNTHETIQUE 2025

Le budget global exécuté était de 134330 USD (Cent trente quatre mille trois cents trente dollars américains) répartis selon le tableau 3.

Tableau 5. Récapitulatif du budget 2025

Projet	Montant
Asali Bora Kwa Wote	1930 USD
Autonomisation Femmes Survivantes (FOPAC)	125000 USD
Sous-projets agricoles communautaires	7400 USD
Total	134330USD

Les dépenses ont principalement couvert :

- Les activités communautaires ;
- Les formations ;
- La logistique ;
- Les salaires du personnel ;
- Les équipements ;
- Le suivi-évaluation ;
- La communication ;
- L'administration des projets.

VII. PRINCIPALES DIFFICULTES

Les principales difficultés rencontrées durant l'année 2025 sont :

- L'insécurité dans plusieurs zones d'intervention ;
- Les contraintes logistiques ;
- Le manque de financement suffisant ;
- Les déplacements massifs des populations ;
- Les changements climatiques ;
- Les besoins humanitaires croissants.

VIII. PERSPECTIVES 2026

Pour l'année 2026, l'APDCN envisage :

- L'extension des projets apicoles ;
- Le renforcement des projets de protection ;
- Le développement des Activités Génératrices de Revenus (AGR) ;
- L'appui aux femmes et jeunes ;
- Le renforcement institutionnel ;
- La mobilisation de nouveaux partenaires ;
- Le développement des projets climatiques et environnementaux.

IX. CONCLUSION GENERALE

L'année 2025 restera une année de progrès et de résilience pour APDCN. Malgré un environnement opérationnel marqué par l'insécurité, les déplacements de populations, les contraintes logistiques et les effets du changement climatique, l'organisation a poursuivi avec détermination sa mission d'accompagnement des communautés vulnérables et de promotion du développement durable.

Les différents projets mis en œuvre ont permis d'obtenir des résultats significatifs dans l'amélioration des moyens de subsistance des ménages, la promotion de l'apiculture durable, l'autonomisation économique des femmes survivantes, l'amélioration de l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, le soutien psychosocial des populations affectées par les conflits, ainsi que le renforcement de la protection de

l'environnement et de la cohésion sociale. Ces réalisations ont été rendues possibles grâce à l'engagement des communautés bénéficiaires, du personnel de l'APDCN, des bénévoles, des autorités locales et des partenaires techniques et financiers qui ont accompagné l'organisation tout au long de l'année.

Forte des acquis enregistrés et des leçons apprises, APDCN entend poursuivre et renforcer ses interventions en 2026 en mettant davantage l'accent sur l'autonomisation économique des communautés, la protection des groupes vulnérables, la résilience climatique, la conservation de la biodiversité, la consolidation de la paix et le renforcement institutionnel. L'organisation réaffirme ainsi sa volonté de contribuer activement à la construction de communautés résilientes, inclusives et prospères, vivant en harmonie avec la nature et capables de relever durablement les défis de développement auxquels elles sont confrontées.

X. REMERCIEMENTS

L'APDCN remercie :

- Ses partenaires techniques et financiers ;
- Les autorités locales ;
- Les communautés bénéficiaires ;
- Les bénévoles et staff technique ;
- Toutes les personnes ayant contribué à la réussite des activités de l'année 2025.

Fait à Bukavu, Janvier 2026

Pour Actions Paysannes pour le Développement et la Conservation de la Nature (APDCN)

Nom	Fonction	Signature
Mme NABAMI KAFUNGA Blandine	Présidente du Conseil d'Administration	
Mr MARHEGANE KASHAMBA Pascal	Secrétaire Exécutif	
Mr Pascal BASINYIZE BIRHASHWIRWA	Chef de Programme	